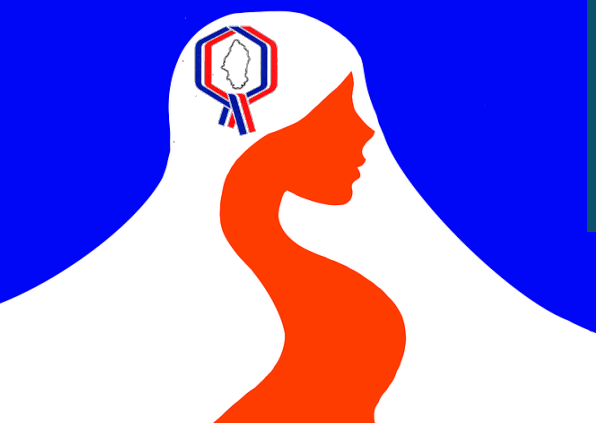


Les FORMATIONS de l'Association des Maires du Haut-Rhin



EN PRATIQUE

LIEU

Siège de l'AMHR

4 route de Rouffach COLMAR

Tél : 03 89 41 75 96

Courriel : amhr@calixo.net

Site internet : www.amhr.fr



Locaux situés à côté de la Gare et accessibles PMR

Stationnement possible :

- en face au Parking BLEYLE (3€ la journée)
- à environ 600 mètres gratuitement



MODALITES D'INSCRIPTION

Par le DIFE

L'espace «Mon compte Elu», intégré à la plateforme nationale «Mon compte Formation» est accessible à partir du lien : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/droits>

Par la COLLECTIVITE

Cette formation peut également être prise en charge par votre collectivité.

Nous contacter au 03 89 41 75 96

Les responsabilités des communes et des élus locaux

PROGRAMMATION

Vendredi 13 novembre 2026

9h-12h / 14h-17h

PUBLIC : élus locaux : maires, adjoints, conseillers municipaux

PRESENTATION DE LA FORMATION

L'exercice d'un mandat local s'accompagne de responsabilités importantes pour les élus et pour la collectivité qu'ils représentent. Dans un environnement juridique de plus en plus complexe, les décisions prises par les communes et leurs élus peuvent engager leur responsabilité administrative, civile, pénale ou financière.

Cette formation permet aux élus de mieux appréhender les différents régimes de responsabilité applicables aux collectivités territoriales, d'identifier les situations à risque et de connaître les bonnes pratiques permettant de sécuriser l'exercice de leur mandat.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Le cadre général des responsabilités en collectivités
- La responsabilité administrative (pour faute et sans faute)
- La responsabilité personnelle de l'élu (civile et pénale)
- La prévention des risques pour sécuriser l'action publique

RESULTATS ATTENDUS

Comprendre les différents régimes de responsabilité applicables aux communes et aux élus locaux ; identifier les situations susceptibles d'engager une responsabilité ; mesurer les conséquences juridiques, financières et pénales des décisions prises dans le cadre du mandat.

POINTS FORTS

Formation proposée par un intervenant maîtrisant aussi bien la théorie que la pratique.



Intervenant :

Alexis CLUR

Docteur en droit public

Enseignant à l'Université de Haute-Alsace

Ancien Maire

Attaché territorial principal en détachement